

CHARGE.E DE MISSION "PROJETS NUMERIQUES"

Synthèse de l'offre

Employeur :	Mairie de Rennes Hôtel de ville - place de la mairie - cs 63126 35031Rennes cedex
Grade :	Assistant de conservation
Référence :	O035201000126626
Date de dépôt de l'offre :	02/10/2020
Type d'emploi :	Vacance d'emploi
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/01/2021
Date limite de candidature :	02/11/2020
Service d'affectation :	Archives

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Hôtel de ville - place de la mairie - cs 63126 35031 Rennes cedex
--------------------------	--

Détails de l'offre

Grade(s) :	Assistant de conservation Assistant de conservation principal de 2ème classe Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Technicien Technicien principal de 2ème classe
Famille de métier :	Culture > Patrimoines
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Poste ouvert aux agents titulaires des cadres d'emplois d'assistant de conservation, de rédacteur ou de technicien par voie de mutation ou de détachement, lauréat de concours ainsi qu'aux candidats reconnus travailleurs handicapés dans les conditions prévues par l'article 38 de la loi 84-53 du 26/01/84.

Profil demandé :

Vous détenez de bonnes connaissances en matière informatique, bureautique et web, pratique d'outils de gestion de contenus. Vous maîtrisez les techniques de l'informatique documentaire et archivistique et les normes afférentes (ISAD(G), ISAAR(CPF)) ainsi que le langage XML et la DTD EAD. Vous démontrez une appétence pour l'archivage électronique. La connaissance des outils Ligeo, Mattomo et As@lae serait un plus. Des connaissances de l'environnement juridique - (législation archives, CADA, CNIL, RGPD, usages numériques) seraient appréciées. Rigoureux, organisé, vous faites preuve d'esprit d'initiative et d'innovation ainsi que de curiosité pour les projets numériques dans le domaine culturel. Vous avez des qualités reconnues d'analyse et de synthèse. D'un bon relationnel, vous avez l'esprit de dialogue et des qualités de pédagogie.

Mission :

Dotées d'un système d'information entièrement renouvelé (logiciel métier, site internet, et prochainement système d'archivage électronique pour la ville et la métropole), les Archives municipales de Rennes ont fait de la diffusion en ligne de leurs ressources un axe fort de leur nouveau projet scientifique et culturel. Sous l'autorité de la responsable des Publics, vos missions visent à favoriser le partage et l'accessibilité des ressources grâce à votre expertise technique. Pour ce faire, vous mettez en œuvre le plan annuel de numérisation en assurant le suivi du marché et des prestataires puis l'exploitation des ressources numérisées. Vous participez à l'intégration et à la diffusion des données en assurant leur sécurité, leur qualité et la bonne organisation des espaces de stockage. Vous assurez l'administration fonctionnelle du logiciel métier et du site internet pour répondre aux besoins du service et des publics, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et le prestataire. Vous contribuez à la mise en place de l'archivage électronique et à son appropriation par l'équipe et la collectivité, en lien avec les services partenaires en interne, la cheffe de projet archivage électronique et les prestataires. Vous favorisez les usages numériques des archives et la participation des publics par la mise en place d'outils numériques (modules collaboratifs du site internet, médiation numérique,...).

Contact et informations complémentaires :

Adressez CV et lettre de candidature avant le 02/11/2020, sous réf. : JBP/TJ/PSCC/Dircult/Archives/B en cliquant sur le bouton "Postuler" de l'annonce sur le site internet Rennes, Ville et Métropole ou si besoin par courrier "Direction des Ressources humaines - Mission Recrutement - CS 63126- 35031 RENNES Cedex".

Téléphone collectivité :

02 23 62 10 10

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.